



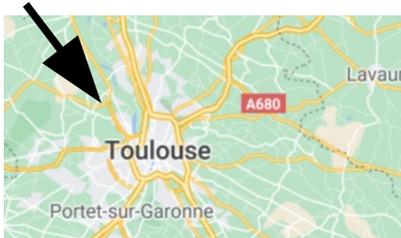
LAVAUUR
1^{ER} SAMEDI DU MOIS
10h - 11h

SILENCE

Avec ou sans papier
l'étranger est un être humain.
Notre silence le crie.

Le mouvement des cercles de silence a été lancé en 2007 pour protester **contre l'enfermement systématique des personnes sans papiers dans les Centres de Rétention Administrative** (comme celui de Cornebarrieu à proximité de Toulouse)

Cornebarrieu



Cercle de silence de Lavour

Contacts : cds.lavour@gmail.com
André Dumoulin (09 73 55 49 73)

Nous appelons tous celles et ceux qui le souhaitent à nous rejoindre, de façon non violente et silencieuse, pour:

- * Dénoncer ces conditions de rétention carcérale.
- * Dénoncer le recours à la violence lors des arrestations dont en particulier les séparations des parents et des enfants et des couples franco-étrangers.
- * Demander que l'État français respecte le droit d'asile tel qu'il est défini par la convention de Genève de 1951.
- * Rappeler que **la dignité de chaque personne ne se discute pas, elle se respecte.**



AVRIL 2021

Non à la construction de 4 centres de rétention administrative !

Selon les informations recueillies par les organisations membres de l'OEE auprès des autorités, le ministère de l'intérieur a décidé et budgété la construction de 4 centres de rétention administrative (CRA) supplémentaires en France.

La France se distingue déjà avec une politique très développée et répressive d'enfermement des personnes étrangères visées par une expulsion. Chaque année, près de 50 000 personnes subissent cette privation de liberté traumatisante et marquée par de nombreuses violations de leurs droits.

Avec 434 places supplémentaires, la construction de **ces 4 nouveaux CRA conduirait à une augmentation sans précédent de la taille de la machine à expulser**. S'ajoutant à celles déjà créées ces deux dernières années, le nombre de places en rétention dans l'hexagone en serait ainsi doublé, passant de 1069 en 2017 à 2157.

Les CRA sont la face la plus explicite et brutale de la politique de mise à l'écart des personnes étrangères en France. L'OEE, qui dénonce depuis sa création la banalisation de l'enfermement administratif et de la pénalisation du séjour irrégulier comme mode de gestion des personnes étrangères, appelle le gouvernement à renoncer à la construction de ces 4 CRA ainsi qu'à fermer l'ensemble de ceux déjà en fonction dans l'hexagone comme outre-mer. Et invite à se mobiliser en réponse à l'appel à manifester d'organisations orléanaises le 27 mars et lyonnaises le 10 avril.

Organisations signataires :

ACAT-France, Avocats pour la défense des droits des étrangers, Anafé, Comede, Droit d'urgence, Fasti, Genepi, Gisti, La Cimade, Le Paria, Ligue des droits de l'homme, MRAP, Observatoire Citoyen du CRA de Palaiseau, réseau de visiteurs et l'observatoire citoyen du CRA de Oissel, Syndicat des avocats de France, Syndicat de la magistrature.

Communiqué publié le 23 mars 2021